

MISSION EUROPE



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

PROGRAMME « COMPETITIVITE REGIONALE ET EMPLOI » 2007-2013

AXE 1 : DEVELOPPER LES ZONES URBAINES LES PLUS EN DIFFICULTÉ

APPEL A PROJETS DE TERRITOIRES IN'EUROPE

DOSSIER DE CANDIDATURE

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 1 sur 15	



I- Information sur la procédure de sélection

1/ Description de la procédure applicable au projet intégré

Dans le cadre de l'axe 1 « Développer les zones urbaines les plus en difficulté » du Programme Opérationnel Compétitivité régionale et emploi FEDER 2007-2013, la préfecture de la région d'Ile-de-France a lancé un appel à projets de territoire dont le cahier des charges est accessible sur le site internet europeidf.fr.

Dans un premier temps, les collectivités locales candidates devaient adresser à la préfecture de la région d'Ile-de-France, avant le 31 janvier 2008, une lettre de candidature accompagnée des pièces indiquées dans le cahier des charges.

Dans un second temps, seules les collectivités ayant présenté des candidatures éligibles, c'est-à-dire répondant aux critères d'éligibilité énoncés dans le cahier des charges, peuvent renseigner le présent dossier de candidature et le retourner dans les délais indiqués à la préfecture de région et à la préfecture de département, dans les délais indiqués, c'est-à-dire avant le **31 mai 2008. Les collectivités ayant présenté des candidatures éligibles ont été averties par courrier de leur passage en deuxième phase de l'appel à projets.**

La demande de candidature complète sera analysée selon les **critères de sélection** indiqués ci-dessous :

- 1) Qualité du diagnostic
- 2) Conception d'un projet intégré et sa mise en œuvre
- 3) Degré de concentration financière du projet
- 4) Cohérence du projet avec la stratégie globale de la région et du territoire
- 5) Introduction d'innovations sur le territoire du projet
- 6) Existence d'une gouvernance bien identifiée à l'échelle du projet
- 7) Dispositif de gestion, de suivi et de contrôle envisagé
- 8) Plus value communautaire.

Le dossier de candidature complet du projet intégré est ensuite à retourner avant le **31 mai 2008** à la préfecture de la région d'Ile-de-France et à la préfecture de département concernée. La préfecture de département est chargée de son instruction et de vérifier si toutes les pièces justificatives demandées sont jointes au dossier.

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 2 sur 15	



II- Plan du dossier de candidature pour le dépôt du projet intégré

IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

Dénomination :
Nature juridique :
Adresse :
Tel : Fax : Email :
Nom et qualité du responsable légal :
Nom et coordonnées de la personne responsable du dossier :

IDENTIFICATION DU PROJET

Intitulé du projet :

Localisation du projet :
Projet :
 à caractère communal
 à caractère intercommunal
Axe et mesure du PO sollicités :
Coût total H.T du projet¹ :
Montant FEDER sollicité :
Montant des contreparties nationales :

Description du projet

Description synthétique du projet (joindre une note)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

¹ Ou coût total T.T.C pour les opérations ne récupérant pas la T.V.A (dans ce cas, veuillez joindre une attestation du porteur de projet selon laquelle il n'est pas assujetti et ne récupère pas la T.V.A)

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 3 sur 15	



1/ Diagnostic territorial

1-1) Décrire le territoire de projets en termes géographique, économique, historique, éducation, formation, culturel et environnemental (joindre une carte si possible) ainsi que les quartiers urbains en difficulté en soulignant les écarts entre les quartiers défavorisés et leur environnement (3 pages)

1-2) Présenter un diagnostic concerté du territoire en joignant un tableau « forces/faiblesses » du territoire avec notamment des données sur l'offre de formation et d'éducation, et la nature du tissu économique (~ 2 pages)

1-3) Décrire le dispositif global de préparation de la candidature (~ 2 pages)

a) Décrire la mise en œuvre du partenariat : la nature et la composition exhaustive du partenariat d'élaboration de la candidature

.....
.....
.....
.....

b) Décrire le partenariat prévu pour sa mise en œuvre et son suivi

.....
.....
.....
.....

c) Préciser les conditions de participation du milieu associatif et économique et de la population à la mise en œuvre du projet intégré

.....
.....
.....
.....

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 4 sur 15	



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE



2/ Les politiques et dispositifs dont bénéficie le territoire en rapport avec le programme opérationnel au niveau national et au niveau européen.

2-1) Décliner un bilan succinct des politiques ou dispositifs nationaux et régionaux menés jusqu'à présent sur le territoire en soulignant leurs aspects financiers, leur impact économique et l'effet de levier sur le territoire.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2-2) Décliner un bilan succinct des actions menées ou prévues dans le cadre des fonds européens (PPU, URBAN I, URBAN II, Objectif 2, Objectif 3) y compris dans leurs aspects financiers ainsi que leur impact économique et l'effet levier des fonds européens

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 5 sur 15	



3/ Stratégie de développement territorial et priorités d'intervention

3-1) Décrire la stratégie globale retenue, en précisant explicitement, les objectifs de concentration sélectionnés parmi ceux définis dans le cahier des charges :

- 1) Soutenir l'innovation, l'esprit d'entreprise et l'économie de la connaissance*
- 2) Soutenir le développement durable des territoires*
- 3) Réduire les disparités intra-urbaines par des actions visant à l'inclusion sociale et à l'égalité des chances ;*
- 4) Augmenter l'attractivité du territoire de projet par une plus grande accessibilité aux services, à l'environnement naturel et à la culture ;*
- 5) Améliorer la gouvernance par la promotion d'une approche intégrée du développement urbain durable et par une coopération plus souple entre villes et régions.*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3-2) Démontrer le lien entre la stratégie retenue et les faiblesses du territoire mises en évidence dans le diagnostic

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3-3) Démontrer le caractère intégré du projet et les liens entre les différentes axes stratégiques

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 6 sur 15	



3-4) Démontrer les liens établis entre les priorités d'intervention et la stratégie de Lisbonne et de Göteborg.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4/ Articulation avec les autres dispositifs nationaux intervenant sur le territoire

Expliquer la pertinence de la stratégie d'ensemble en lien avec les autres politiques territoriales conduites au bénéfice de la zone retenue.

	Objectifs spécifiques au projet intégré
Axe1 Développement des projets urbains dans les zones les plus en difficulté	
	Objectifs communs avec d'autres outils de la politique de la ville
ZUS	
CUCS	
ANRU	

MISSION EUROPE



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE



ZFU	
Autres	

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 8 sur 15	



5/ Présentation des axes et actions du projet intégré

5-1) Présenter les axes et actions retenues pour le projet intégré qui déclinent la stratégie adoptée ; Devront être mises en évidence les actions liées à l'innovation, à l'environnement, aux axes du PO FSE, et celles qui s'appliquent à l'accompagnement spécifique des besoins du territoire ; les actions fléchées Lisbonne devront être clairement identifiées (*cf point C-3) du cahier des charges*);

Chaque action FEDER devra être décrite sous la forme d'une fiche action où seront renseignés :

- la nature de l'action
- les objectifs et motivations de l'action
- les bénéficiaires types
- les critères de sélection pour les actions génériques
- le budget envisagé
- le taux de cofinancement et les cofinancements envisagés
- les catégories de Lisbonne couvertes par l'action et la répartition financière entre les catégories prioritaires et non prioritaires (expliquer la répartition)
- les objectifs quantifiés de l'action : les indicateurs retenus devront être pris dans les indicateurs définis pour l'axe 1 du PO ; chaque projet intégré devra expliciter de quelle façon il participe aux objectifs quantifiés définis dans le PO

Les actions FSE seront renseignées en détail dans la demande de concours FSE et rappelées ici de manière synthétique pour bien faire apparaître le caractère intégré et cohérent des demandes FEDER et FSE.

5-2) Une maquette financière récapitulative devra être annexée au dossier.

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 9 sur 15	



6/ Méthodes et dispositifs innovants

Présenter le caractère innovant de la candidature, tant du point de vue du contenu des actions, du mode d'administration, de la gouvernance, des publics cibles, que des partenaires du projet

	<u>INNOVATION</u>
Eléments de Contenu	
Méthodes choisies	
Partenariats mobilisés	
Processus de Décision	
Gouvernance Implication de la population locale	
Mode d'administration	
Autres	

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 10 sur 15	



7/ Modalités de mise en œuvre et de gestion

7-1) Organisation de la programmation et du suivi des actions prévues (partenariat, processus décisionnel local)

.....
.....
.....
.....

7-2) Administration, mise en œuvre, gestion financière (préciser si une subvention globale est sollicitée pour une gestion déléguée des crédits FEDER et/ou FSE)

.....
.....
.....
.....

7-3) Description de la capacité organisationnelle (préciser si une ingénierie locale est mise en place en indiquant les moyens humains, techniques et logistiques)

..... ..
.....
.....
.....

7-4) Description des modalités et moyens prévus pour assurer le suivi et le contrôle des actions et la mise en place de la piste d'audit

.....
.....
.....
.....

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 11 sur 15	



8/ Plan de financement indicatif

8-1) Plan de financement **global** prévisionnel pour chaque fonds FEDER et FSE hors assistance technique sur 2007-2013

DEPENSES

RESSOURCES

Postes de dépenses éligibles	Montant €	Origine	Montant €	%	Stade ou dates des décisions / lettres d'intention
		<i>Financement public</i>			
		UE (FEDER ou FSE)		%	
		Etat		%	
		C.Régional		%	
		C.Général		%	
		Territoire		%	
		Autre			
		<i>S/TOTAL</i>		%	
		<i>Financement privé</i>			
		<i>Financement du porteur de projet</i>			
		<i>(précisez la nature de l'apport)</i>			
<i>TOTAL HT ou</i>		<i>TOTAL HT ou</i>			
<i>TOTAL TTC</i>		<i>TOTAL TTC</i>			



8-2) Plan de financement par année civile pour chaque fonds FEDER et FSE (c'est-à-dire la dépense prévisionnelle en FEDER et FSE chaque année jusqu'en 2013)

8-3) Plan de financement par année civile concernant l'assistance technique pour chaque fonds en cas de sollicitation de la subvention globale

DEPENSES

Postes de dépenses éligibles	Montant €

RESSOURCES

Origine	Montant €	%	Stade ou dates des décisions / lettres d'intention
<i>Financement public</i>			
FEDER		%	
Etat		%	
C.Régional		%	
C.Général		%	
Autre		%	
<i>S/TOTAL</i>		%	

Ces dépenses ne concernent pas les frais relatifs au montage du dossier de candidature.

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 13 sur 15	



9/ Echancier prévisionnel du projet

Il s'agit ici de décrire le calendrier prévisionnel de réalisation pour les différentes actions menées dans le cadre du projet intégré

9-1) pour les actions FEDER :

Date de début du projet intégré :

Date de fin du projet intégré

Pour chaque action à l'intérieur de chaque objectif, joindre un calendrier prévisionnel de réalisation:

9-2) pour les actions FSE :

Date de début du projet intégré :

Date de fin du projet intégré

Pour chaque action à l'intérieur de chaque objectif, joindre un calendrier prévisionnel de réalisation:

10/ Echange d'expériences, mise en réseau et coopération

10-1) Plan de communication

Préciser le plan de communication qui sera mis en œuvre pour informer le public, les bénéficiaires et l'ensemble des partenaires. Le plan de communication doit être conforme aux dispositions du règlement communautaire en matière de publicité dont les indicateurs figurent dans le cahier des charges.

10-2) Mise en réseau, échanges d'expériences

Indiquer les actions ou les pratiques qui pourraient être essayées de façon à améliorer le dispositif global de mise en œuvre des projets retenus sur l'axe 1 (FEDER ou FSE).

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 14 sur 15	



11/ Priorités

Indiquer les effets du projet intégré sur les priorités transversales suivantes :

Priorités

Emploi	<u>Effet</u> ²	<u>Commentaire</u>
Environnement		
Développement durable		
Egalité Homme/Femmes		
Lutte contre les discriminations		

12/ Dispositif et procédure d'évaluation

Indiquer la méthodologie envisagée ou le besoin d'accompagnement sur le sujet.

Fait à

Pour la collectivité candidate,

Le

Nom et qualité du signataire

² Effet : neutre, positif, remarquable ou sans objet

Identifiant : PR GEST AXE 1-01	Date d'Approbation : 14 avril 2008
Nom et Visa du Rédacteur : RM Ly Van Tu	Nom et Visa de l'Approbateur : M. PEYVEL
Page 15 sur 15	